

ON S'ABONNE :

A Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

LOT, AVYRON, CANTAL, CORREZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE. Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr. L'abonnement part du 1er du 16 et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MARDIS, MERCREDIS ET SAMEDIS

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS

ANNONCES 25 centimes la ligne. RÉCLAMES 50 centimes la ligne. Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.

Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés. L'ABONNEMENT se paie d'avance. Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

CALENDRIER DU LOT

Table with columns: JOURS, FÊTE, FOIRES, LUNAISONS. Rows include Diman, Lundi, Mardi, Mercredi.

Départ des Correspondances

Table with columns: DÉSIGNATION DES ROUTES, Clôture des chargements, Dernière levée (bolle). Lists routes to Agen, Bordeaux, etc.

SERVICE DES POSTES.

Table with columns: DÉSIGNATION DES ROUTES, Arrivée des Correspondances, Distribution en ville. Lists routes to Agen, Bordeaux, etc.

Le Journal du Lot est seul désigné pour insérer, en 1866, les Annonces Administratives de l'arrondissement de Cahors et les Extraits des Annonces Judiciaires et Administratives des arrond. de Figeac et de Gourdon

Cahors, le 31 Janvier 1866.

BOURSE DE PARIS.

Table with columns: Rte 3 p. 0/0, 4 1/2 p. 0/0. Rows for Du 29 Janvier, Du 30, Du 31.

BULLETIN

Le discours de l'Empereur à l'ouverture de la session législative, a produit en général une très bonne impression à la cour pontificale. On a trouvé que l'Empereur a parlé cette fois plus explicitement que par le passé sur le maintien du pouvoir du Saint-Père en le proclamant indispensable.

Les lettres de Rome disent qu'un emprunt de 50 millions de francs a été conclu au taux de 64 avec le banquier Kolb, représentant de diverses maisons allemandes. Les négociations pour le transfert de la dette continuent avec la France.

Les mêmes lettres disent qu'il est inexact que le gouvernement pontifical demande le rappel de M. de Meyendorff, mais il a chargé le nonce à Vienne de réclamer auprès de la Russie, par l'entremise de l'Autriche, d'exposer les faits et les difficultés qui s'opposent à une entente directe par suite du refus du gouvernement russe d'admettre une nonciature à St-Petersbourg.

Il ne paraît plus douteux que l'incident fâcheux qui s'est passé dernièrement au Vatican, ne conduise à une rupture des relations diplomatiques entre la Russie et le Saint-Siège. Le Pape persiste personnellement à vouloir que la représentation diplomatique de la Russie à Rome prenne fin, et naturellement on ne peut attendre

à Saint-Petersbourg, d'être expulsé formellement. La Cour de Rome ne paraît pas voir avec grand regret la rupture des relations avec la Russie, tandis qu'elle ne semble pas aussi indifférente au Cabinet de Saint-Petersbourg. L'office principal des représentants de la Russie à Rome, ne consistait guère, en effet, qu'à y remplir des fonctions de police, de la plus basse acception du mot au profit du gouvernement russe.

Le gouvernement espagnol commence à se remettre des alarmes causées par la révolte militaire qu'avait suscitée le général Prim. Cependant il ne croit pas encore devoir accorder la levée de l'état de siège, à Madrid, malgré les réclamations qui lui sont adressées au sein des deux chambres.

La Policia de Madrid, dit que des navires portant le pavillon chilien ont paru près de Valence et ont donné la chasse à des caboteurs espagnols. On assure que ces navires sont montés, non par des corsaires chiliens, mais par des pirates qui se couvrent du pavillon chilien pour exécuter leurs projets de rapine.

Le concierge était un vieillard sans enfants, appelé Emmanuel. En arrivant à sa loge, François le salua profondément et lui dit : Monsieur, vous avez une fille, Mlle Claire Emmanuel. Je voulais vous écrire pour vous demander sa main, mais j'ai pensé qu'il serait plus convenable de faire cette démarche en personne.

On reconnut qu'il était fou, et l'on courut chercher son oncle au faubourg St-Antoine. L'oncle Morlot était le plus honnête homme de la rue de Charonne, qui est un des plus longues de Paris. Il fabriquait des meubles anciens avec un talent ordinaire et une conscience extraordinaire.

On reconnut qu'il était fou, et l'on courut chercher son oncle au faubourg St-Antoine. L'oncle Morlot était le plus honnête homme de la rue de Charonne, qui est un des plus longues de Paris. Il fabriquait des meubles anciens avec un talent ordinaire et une conscience extraordinaire.

Il fabriquait des meubles anciens avec un talent ordinaire et une conscience extraordinaire. Ce n'est pas lui qui aurait donné du poirier noir pour de l'ébène, ou livré un bahut de sa fabrique pour un meuble du moyen âge.

Après trente ans de commerce, il était à peu près aussi riche qu'en sortant d'apprentissage : il avait gagné sa vie comme le plus humble de ses ouvriers, et il se demandait avec un peu de jalousie comment M. Thomas s'y était pris pour ramasser des rentes. Si son beau-frère le regardait d'assez haut, avec la vanité des parvenus, il le regardait de bien plus haut

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas.)

Amerique.

New-York, 18 janvier, soir, par le paquebot Canada. Le président Johnson est indisposé; mais son état ne présente aucune gravité.

New-York, 18 janvier, soir, par le paquebot Canada. Il a été présenté au Sénat une résolution ayant pour objet de prier M. Johnson de rappeler le ministre des Etats-Unis à Londres et de proclamer qu'il n'existe aucune relation entre l'Angleterre et l'Amérique.

Prusse.

Berlin, 29 janvier. M. de Bismark a déclaré que le gouvernement ne prendrait aucune part à la discussion parlementaire relative à la question du Lauenbourg, par la raison que l'argent donné à l'Autriche, en compensation de l'abandon de ses droits, n'a pas été prélevé sur les fonds de l'Etat.

Russie.

Saint-Petersbourg, 28 janvier. Un rescrit impérial adressé au lieutenant de l'Empereur à Varsovie, promulgue une série de mesures concernant l'instruction publique en Pologne. Les normes pour les jeunes polonais, russes, grecs-uns, allemands et lithuaniens, ainsi que d'écoles d'externes pour les jeunes filles. Les langues russe et polonaise ainsi que l'histoire de Russie et de Pologne seront enseignées dans toutes les écoles.

Principautés Danubiennes.

Bucharest, 28 janvier. Le Prince de Couza a reçu aujourd'hui l'Adresse de l'Assemblée électorale apportée au Palais par la Chambre entière. Ce document, voté à une très grande majorité, félicite chaleureusement Son Altesse de l'emploi qu'elle a fait des pouvoirs que lui confère le Statut. Elle approuve hautement surtout, la concession de la Banque nationale, celle des ponts, celle du Chemin de fer de Bucharest à Giurgewo, et elle exprime, comme le discours du trône, le désir que les capitaux étrangers soient accueillis avec la plus grande bienveillance.

des, réorganisé la Justice, d'avoir régulièrement payé les intérêts des obligations rurales et d'avoir suspendu le recrutement pour cette année.

A propos des récents démêlés entre le prince e Foad-Pacha, l'Adresse dit : Puisque le premier ministre du Sultan a fait observer que le monde civilisé avait les yeux fixés sur les actes de Votre Altesse, l'Assemblée électorale de la Roumanie veut qu'il soit bien constaté, aux yeux du monde civilisé, que le pays entier a condamné et condamnera toujours tous ces fauteurs de troubles qui tendraient à ébranler des institutions qui sont l'œuvre du peuple roumain. L'Adresse déclare, plus loin, que l'assemblée électorale met toute sa confiance dans le prince qui a détruit la corvée, rendu le paysan propriétaire et appelle presque tous les Citoyens à la vie politique. Elle atteste que le peuple roumain et son prince sont étroitement unis.

ARCHIVES.

Le Moniteur contient un rapport à l'Empereur par Son Exc. le ministre de l'intérieur, sur l'Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790. L'étendue de ce document ne nous permet pas de le reproduire textuellement; mais l'intérêt qu'il présente est tel que nous croyons devoir l'analyser. Après avoir rappelé qu'un de ses prédécesseurs (M. le duc de Persigny) a eu l'honneur de présenter mentales antérieures à 1790, ainsi qu'il est destiné à faire connaître le but de ce travail, le ministre s'attache à constater l'extension considérable imprimée à ce travail, poursuivi avec une activité féconde en résultats.

Tous les départements ont commencé la publication de leurs inventaires, à l'exception des trois départements récemment annexés à l'Empire, dont les archives n'ont pu encore être constituées entièrement, et de deux autres qui attendent que la situation de leurs finances leur permette de l'entreprendre. L'administration peut mettre aujourd'hui à la disposition du public 35 volumes complètement terminés. Les fascicules divers distribués aux conseils généraux en représentant à eux seuls une quantité au moins égale. Enfin, le nombre de pièces ou registres analysés, s'élève au chiffre de 4,608,239.

Seize des principales villes de l'Empire se sont empressées de suivre l'exemple donné par les départements, et sept d'entre elles ont déjà terminé leur publication. Le rapport signale particulièrement à Sa Majesté le premier volume imprimé par la ville de Lyon, non moins intéressant au point de vue artistique qu'au point de vue des faits historiques.

Quatre administrations hospitalières ont également commencé l'impression de leurs archives. L'assistance publique, à Paris, vient d'achever le premier volume relatif à l'Hôtel-Dieu. Ce document, retraçant, rue par rue et maison par maison, la topographie de

en forme de conque marine, que la petite voix subtile et persévérante s'y glissait toujours malgré lui. La maison de la rue de Charonne fut confiée aux soins du contre-maître; l'oncle prit ses quartiers d'hivers dans le bel appartement de son neveu. Il dormit dans un bon lit, et s'en trouva bien. Il s'assit à une table excellente, et les crampes d'estomac dont il se plaignait depuis nombre d'années furent guéries par enchantement. Il fut servi, coiffé, rasé par Germain; et il en prit l'habitude. Peu à peu il se consola de voir son neveu malade, il se fit à l'idée que François ne guérirait peut-être jamais. Tout au plus s'il se répétait de temps en temps, par acquit de conscience : « Je ne fais tort à personne ! »

Au bout de trois mois, il s'ennuya d'avoir un fou au logis, car il croyait être chez lui. Le perpétuel ragoage de François et sa manie de demander Claire en mariage lui parurent un fléau intolérable; il résolut de faire maison nette et d'enfermer le malade chez M. Auvray. « Après tout, se disait-il, mon neveu sera mieux soigné et je serai plus tranquille. La science a reconnu qu'il était bon de dépayser les fous pour les distraire : je fais mon devoir. »

C'est dans ces pensées qu'il s'était endormi, lorsque François s'avança de lui lier les mains : quel réveil !

Le docteur entra en s'excusant. François se leva, remit son livre sur le bureau, et exposa l'affaire avec une grande volubilité, en se promenant à grands pas. — Monsieur, dit-il, c'est mon oncle maternel que

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 31 janvier 1866.

L'ONCLE ET LE NEVEU

EDMOND ABOUT

II. (Suite)

Il rentra chez lui avec une violente migraine qu'il soigna Dieu sait comment ! Il se fit soigner, il prit des bains d'eau bouillante, il s'appliqua des sinapismes féroces; il vengeait sur son corps les souffrances de son âme. Lorsqu'il se crut guéri, il repartit pour la France, bien décidé à demander la main de Claire avant même de changer d'habit. Il court à Paris, il saute hors du wagon; il oublie ses bagages, il monte dans un fiacre, et crie au cocher :

Chez Elle, et au galop ! — Où cela, monsieur ? — Chez monsieur... rue... Je ne sais plus ! Il avait oublié le nom et l'adresse de celle qu'il aimait. « Allons chez moi, pensa-t-il; je retrouverai. » Il tendit sa carte au cocher qui le conduisit chez lui.

Extrait des Plumes d'or. Paris, librairie E. Dentu, éditeur. — Prix 3 fr.

l'ancien Paris, et abonde en intéressantes indications.

Un autre résultat dont l'Etat et les communes ont à se féliciter est dû au classement des documents antérieurs à 1790 : ils en ont fait découvrir un certain nombre dont on ignorait l'existence ou que l'on croyait détruits, et il a suffi de les produire pour obtenir, en 1863 et 1864, la solution de procès pendans, depuis longues années.

L'Inventaire sommaire abonde en registres et en dossiers, provenant des parlements provinciaux des sièges royaux au premier degré : présidé aux séances, haillages, à l'aide desquelles on peut étudier à fond notre ancienne organisation judiciaire.

Passant à un autre ordre de renseignements, ceux relatifs aux personnes, le rapport fait observer « qu'à l'aide des archives, on peut aujourd'hui suivre pas à pas la plupart des hommes qui ont un nom célèbre dans notre ancien gouvernement et reconstruire, même à leurs débuts dans la vie publique, la biographie de quelques-unes de nos illustrations littéraires, scientifiques ou militaires. Entre mille autres faits du même genre, on y apprend que Georges Cuvier, remplissait dans sa jeunesse les modestes fonctions de greffier de la commune de Bec-en-Cauchois. Les délibérations de cette commune, toutes rédigées par lui et transcrites de sa main, nous en fournissent la preuve. Pierre Corneille tenait les registres de la fabrique de Rouen, et, quoique marguillier, il lui inscrivait parfois ses réflexions personnelles contre les mesures adoptées par ses collègues. Une petite localité de Seine-et-Marne, la commune d'Avon, presque inconnu aujourd'hui, conserve des livres paroissiaux du plus haut intérêt, et qui révèlent l'état civil des plus grands artistes, au premier rang desquels se placent Léonard de Vinci, François de Bologne, Sébastien Serlio, Rosso, Antoine Jacquet de Grenoble, Le Primatice, Nicolo dell'Abate, Jean de Hoëy, Freminet, Ambroise Dubois et des savants illustres tels que le mathématicien Bezout, le naturaliste Daubenton, etc.

Cet exposé sommaire, poursuit M. le ministre de l'intérieur, suffira pour établir l'intérêt que présente, aux points de vue les plus divers, l'œuvre entreprise par M. le duc de Persigny.

C'est là, Sire, je puis le dire avec confiance, l'une des enquêtes les plus considérables qui aient jamais été ouvertes sur le passé de la France. Elle embrasse sous toutes ses faces la vie multiple de l'ancienne société française. Elle jette un jour vif et nouveau sur les relations du pouvoir central avec les gouvernements provinciaux et les administrations municipales, les relations des cités entre elles, la situation de chacune de ces castes, et elle nous fait assister, par des actes authentiques, au grand et glorieux développement de notre patrie.

M. le ministre de l'intérieur considère comme un devoir de signaler à l'Empereur, en terminant son rapport, les services rendus par le bureau des archives, les inspecteurs généraux, placés sous ses ordres, et les archivistes départementaux auxiliaires aussi modestes qu'érudits, sortis, pour la plupart, de l'Ecole impériale des Chartes et dont le dévouement mérite les plus grands éloges.

On lit dans l'Eco del país les détails suivants sur le passage des insurgés commandés par le général Prim à Bodonal, localité sise à la frontière de Portugal.

Bodonal, le 20 janvier 1865. Après une avant-garde de 60 à 80 chevaux venant Prim, ayant à sa droite le brigadier Milano portant un uniforme brillant de maréchal de camp qu'il avait sans doute fait venir de Madrid. A la gauche du général, était un homme inconnu qui devait être le Noy de los Barraquetas ou le commandant Bastos.

On dit qu'il s'est arrêté un instant pour boire un verre d'eau ; il a avalé ce verre étant à cheval. Le cheval s'est cabré et il a failli vider les arçons. Les insurgés étaient au nombre de 6 à 700 ; ils étaient si épuisés et si fatigués que, pour faire avancer les chevaux, il fallait les frapper à coups de plat de sabre. Des soldats de cavalerie en grand nombre allaient à pied, faute de chevaux, et de même 25 ou 30 bourgeois parmi lesquels il y en avait 4 ou 6 de bonne mine et de distinction. Les insurgés avaient l'air triste et abattu, et les officiers semblaient être repentants de leur trahison. On voyait qu'ils avaient arraché de leurs uniformes les galons qu'ils avaient remplacés par des étoiles attachées avec du fil blanc. Quatre

je viens confier à vos soins. Vous voyez un homme de quarante-cinq à cinquante ans, endurci au travail manuel et aux privations d'une vie laborieuse, du reste, né de parents sains, dans une famille où l'on n'a jamais vu un cas d'aliénation mentale. Vous n'aurez donc pas à lutter contre une maladie héréditaire. Son mal est une des monomanies les plus curieuses que vous ayez eu l'occasion d'observer : il passe avec une incroyable rapidité de l'extrême gaieté à l'extrême tristesse ; c'est un mélange singulier de monomanie proprement dite et de mélancolie.

Il n'a pas complètement perdu la raison ?  
— Non, monsieur, il n'est pas en démence ; il ne déraisonne que sur un point, et il appartient bien à votre spécialité.

Quel est le caractère de sa maladie ?  
— Hélas ! Monsieur, le caractère de notre siècle : la cupidité ! Le pauvre malade est bien de son temps. Après avoir travaillé depuis l'enfance, il se trouve sans fortune. Mon père, parti du même point que lui, m'a laissé un bien considérable. Le cher oncle a commencé par être jaloux ; puis il a songé qu'étant mon seul parent, il deviendrait mon héritier en cas de mort et mon tuteur en cas de folie ; et comme un esprit faible croit aisément ce qu'il désire, le malheureux s'est persuadé que j'avais perdu la tête. Il m'a dit à tout le monde, il vous le dira à vous-même. Dans la voiture, quoiqu'il eût les mains liées, il croyait que c'était lui qui m'amenait chez vous.

A quelle époque remonte le premier accès ?  
— A trois mois environ. Il est descendu chez mon concierge et lui a dit d'un air effaré : « Monsieur

caporaux qui avaient été promus au grade de sergents avaient aussi improvisé leurs insignes. On voyait parmi eux un capitaine et un lieutenant de la Albuera, deux sergents et trois soldats de la garde civile (on ne sait pas s'ils étaient forcement ou volontairement avec eux), un aumônier et un médecin ; ils ne dissimulaient pas leur vif désir d'atteindre le Portugal. Ils craignaient de se voir barrer le passage par une des colonnes à leur poursuite ; en effet, à voir leur fatigue et leur découragement, c'en était fait d'eux s'ils avaient été atteints.

Quand ils se sont présentés sur la place, quelques soldats ont crié mollement : Vive le général Prim ! Vive la liberté ! A bas les octrois ! Une douzaine de gamins ont répondu en criant : Vive Prim ! Un bourgeois a acclamé Prim dans une rue, et Prim a dit : Vous m'acclamez, mais vous ne venez pas avec moi, les armes à la main, défendre la liberté et le bien que je veux vous faire obtenir. Prim affectait de sourire et de paraître satisfait.

Un homme qui travaillait à la terre dans le voisinage de la route avait laissé sa bêche et s'était approché de Prim qui s'arrêta. Le travailleur tenant par la bride le cheval du marquis de los Castillejos lui demanda ce qu'il voulait et ce qu'il se proposait. Celui-ci répondit : « La liberté, le bonheur du peuple, la réduction des impôts et quatre ans de service pour les soldats qui me suivent et la suppression de l'octroi. » Le travailleur s'inclina respectueusement et le général mit son cheval au trot.

Deux des insurgés s'étaient écartés de la route et se dirigeant vers une maison distante d'un demi-quart de lieue, appartenant à Antonio Maria Claros, ils enlevèrent de force un beau cheval avec une selle magnifique ; on a fait donner avis à Prim de ce vol. On pense qu'il renverra le cheval aussitôt après son entrée en Portugal.

Ce matin, à 8 heures, passait ici, à la poursuite des révoltés, le commandant Camino, à la tête de 90 chevaux : il n'est pas possible qu'il les atteigne. Une des colonnes de Lavala ou Echaque est attendue. (Epoca, 24 janvier.)

### Nouvelles du jour.

Dans une réunion tenue chez M. Havin, les députés de l'opposition se sont partagé les questions à traiter lors du prochain débat parlementaire. MM. Thiers, Berryer, Jules Favre, Picard, Bethmont sont chargés des sujets principaux.

M. Emile Ollivier prononcera un discours « girondin » sur la politique intérieure.

MM. Rouher et de Vuitry porteront la parole au nom du gouvernement ; M. Gentur remplacera M. Thuillier.

On croit que la discussion de l'adresse, à la différence des précédentes années, occupera quatre à cinq séances.

Le gouvernement pontifical vient de conclure un emprunt de 50 millions, avec une association de capitalistes allemands.

Hier, au Conseil d'Etat, M. Duvergier a fait son rapport sur les sociétés coopératives. On publiera prochainement le volume contenant toutes les pièces et toutes les dépositions de l'enquête. A ce volume seront annexées les enquêtes faites en province devant les chambres de province.

Une commission spéciale a été chargée de faire, dans les différents ministères une enquête sur l'organisation du travail des bureaux et sur les modifications dont cette organisation paraîtrait susceptible. Cette enquête étant terminée, il va être dressé un rapport d'ensemble dont les conclusions serviront de base à la réorganisation générale du personnel des ministères.

M. Talbot vient de se rendre à Vienne pour négocier avec le gouvernement autrichien la construction d'un nouveau port à Trieste.

Voici, d'après un relevé donné pour au-

Emmanuel, vous avez une fille... laissez-la dans votre loge et venez m'aider à lier mon neveu.

Juge-t-il le bien de son état ? sait-il qu'il est malade ?

— Non Monsieur, et je crois que c'est bon signe. Je vous dirai, de plus, qu'il y a des dérangements notables dans les fonctions de la vie de nutrition. Il a perdu complètement l'appétit, et il est sujet à de longues insomnies.

Tant mieux ! un aliéné qui dort et qui mange régulièrement est à peu près incurable. Permettez-moi de le réveiller.

M. Auvray secoua doucement l'épaule du dormeur, qui se dressa sur ses pieds. Son premier mouvement fut de se frotter les yeux. Lorsqu'il vit ses mains liées, il devina ce qui s'était passé durant son sommeil, et il partit d'un grand éclat de rire. « La bonne plaisanterie ! dit-il. »

François tira le docteur à part :  
— Vous voyez ! Eh ! bien, dans cinq minutes, il sera furieux.

— Laissez-moi faire. Je sais comment il faut les prendre.

Il sourit au malade comme à un enfant qu'on veut amuser.

Mon ami, lui dit-il, vous vous éveillez de bonne heure, avez-vous fait de bons rêves ?

— Moi ! je n'ai pas rêvé. Je ris de me voir lié comme un fagot. On dirait que c'est moi qui suis le fou.

— Là ! dit François.

— Ayez la bonté de me débarrasser, docteur ; je m'expliquerai mieux quand je serai à mon aise.

thentique, l'âge respectif des principaux organes de la presse parisienne : La Gazette de France est dans sa 236<sup>e</sup> année ; le Moniteur paraît depuis 77 ans ; le Journal des Débats depuis 76 ; le Constitutionnel depuis 51 ans ; le Charivari depuis 35 ; le Siècle et la Presse depuis 31 ; la Patrie depuis 26 ; l'Union depuis 20 ; le Pays depuis 18 ; l'Opinion nationale depuis 8 ; le Monde depuis 7 ; le Temps depuis 6 ; la France depuis 5 ; enfin l'Avenir national l'Epoque, et la Liberté sont dans leur 2<sup>e</sup> année.

— Le nom de l'auteur d'Héloïse Parquet est enfin connu, c'est M. Armand Durantin. Il a déjà fait jouer un certain nombre de pièces de théâtre.

— La Conférence sanitaire internationale se réunira à Constantinople, dans les premiers jours de février. M. Lallemand y représentera la France ; M. W. Stuart l'Angleterre ; M. Malkena Khan et le docteur Sawas Bey y sont envoyés par la Perse ; les ministres d'Italie, de Belgique et de Suède feront également partie de cette ligne contre le choléra asiatique.

— Un journal se dit autorisé à démentir le bruit qui attribue l'article anonyme publié dans la Revue Française sur l'Histoire de Jules César à M. Monnier, précepteur du Prince Impérial.

— On travaille, au ministère de l'instruction publique, à l'organisation des commissions chargées d'étudier les questions relatives à l'établissement de nouvelles écoles de droit et de médecine dans plusieurs villes de province.

— M. Berryer, que plusieurs journaux font voyager comme un touriste et que d'autres clouent dans un fauteuil, comme un valétudinaire, n'a point quitté Paris et se porte à merveille. Il n'a manqué aucune séance publique, ni une réunion dans les bureaux du Corps Législatif.

— M. Félicien David part aujourd'hui pour St-Petersbourg. L'auteur d'Herculanum et de l'Alla-Rouck se rend en Russie pour présider à une série de concerts dans lesquels seront comprises des symphonies extraites de ses œuvres principales.

Pour extrait : A. LAYTOU.

### Départements.

Un événement aussi déplorable qu'inattendu est venu plonger la ville de Toulouse dans la consternation. M. le baron de La Guéronnière, préfet de la Haute-Garonne, est mort subitement dans la nuit du jeudi au vendredi. Cette douloureuse nouvelle n'a été connue que vendredi matin, dans les circonstances suivantes :

M. le Préfet avait employé jeudi une partie de la journée aux réceptions officielles, à l'occasion de sa prise de possession de la préfecture. Il avait fait preuve de beaucoup d'aménité et de courtoisie et d'un profond savoir en matière d'administration.

Dans le courant de la soirée, la société la Lyre toulousaine était venue donner une sérénade à M. de La Guéronnière, l'honorable magistrat avait adressé les plus gracieuses félicitations aux exécutants.

Vers dix heures et demie du soir, M. le baron de La Guéronnière se rendit, accompagné de M. Solard, secrétaire général de la préfecture, à la soirée donnée par Son Exc. M. le

— Mon enfant, je vais vous délier ; mais vous promettez d'être bien sage ?

— Ah ça, monsieur, est-ce qu'en bonne foi vous me prenez pour un fou ?

— Non, mon ami, mais vous êtes malade. Nous vous soignerons, nous vous guérirons. Tenez ! vos mains sont libres, n'en abusez pas.

— Que diable voulez-vous que j'en fasse ? Je vous amenaïs mon neveu.

— Bien ! dit M. Auvray ; nous parlerons de cela tout à l'heure. Je vous ai trouvé endormi ; vous arrive-t-il souvent de dormir le jour ?

— Jamais ! C'est ce bête de livre.

— Oh ! Oh ! fit l'auteur, le cas est grave. Ains ; vous croyez que votre neveu est fou ?

— A hier, monsieur ; et la preuve, c'est que j'ai dû lui attacher les mains avec cette corde.

— Mais c'est vous qui aviez les mains attachées.

— Vous ne vous souvenez pas que je viens de vous délier ?

— C'était moi ? c'était lui ! Laissez-moi donc vous expliquer toute l'affaire !

— Chut ! mon ami, vous vous exaltez, vous êtes très-rouge ; je ne veux pas que vous vous fatigiez. Contentez-vous de répondre à mes questions. Vous dites que votre neveu est malade ?

— Fou ! Fou ! Fou !

— Et vous êtes content de le voir fou ?

— Moi ?

— Répondez-moi franchement ! Vous ne voulez point qu'il guérisse, n'est-ce pas ?

— Pourquoi ?

— Pour que sa fortune reste entre vos mains.

maréchal Niel. Il y demeura jusqu'à minuit et demi, en surmontant la fatigue qui laissait sur son visage des traces assez visibles. Il rentra avec M. Solard à la préfecture, et se mit immédiatement au lit. Il était à peu près une heure du matin.

Dans la matinée de vendredi, M. Sazerac de Forges, son chef de cabinet, ne l'ayant pas vu arriver à son bureau à l'heure habituelle, crut devoir appeler un valet de service pour réveiller M. le Préfet. Après s'être empressé d'aller remplir sa mission, le valet de chambre revint tout à coup, en annonçant que son maître paraissait mourant.

Immédiatement appelé à la préfecture, M. le docteur Estevenet, professeur de l'Ecole de médecine de Toulouse, arriva en toute hâte, et après avoir fait la visite du corps de M. de La Guéronnière, constata que sa mort remontait à quelques heures, et que la cause devait en être attribuée à une maladie de cœur.

A la première nouvelle de ce douloureux événement, Mgr l'archevêque de Toulouse s'est empressé d'accourir à la préfecture ; mais M. de La Guéronnière avait déjà rendu le dernier soupir.

A l'occasion de ce triste événement, les théâtres ont été fermés à la prière de M. le Maire.

L'honorable magistrat que le département vient de perdre, et qui le premier de tous les préfets qui se sont succédé à Toulouse est mort dans l'exercice de ses fonctions, était commandeur de la Légion d'Honneur, commandeur des ordres de Saint-Maurice et des Lazaris et officier de l'instruction publique. Il était né à Dorât (Haute-Vienne), le 16 mai 1827 ; il était âgé de trente-huit ans.

A l'occasion de la mort de M. de La Guéronnière, le portail de l'église métropolitaine de Toulouse a été tendu de noir, ainsi que celui de l'hôtel de la préfecture. Au-dessus du fronton de ce dernier flotta une bannière noire bordée de blanc.

Les funérailles de M. le baron de La Guéronnière, préfet de la Haute-Garonne, ont été célébrées lundi, à dix heures et demie du matin.

Le deuil était conduit par M. le comte de La Guéronnière et M. le vicomte de La Guéronnière, sénateur, accompagnés de MM. les préfets qui avaient voulu payer un dernier tribut à leur honorable collègue et qui étaient mêlés à la famille :

C'étaient MM. de Pebeyre, préfet du Lot ; M. de La Chapelle, préfet de la Haute-Vienne ; M. Feart, préfet de Lot-et-Garonne ; M. le vicomte de Gauville, préfet du Gers ; M. de La Rousselière, préfet de l'Ariège ; M. le vicomte de Vesins, préfet du Tarn ; M. Soumain, préfet de Tarn-et-Garonne ; M. Magnien, préfet de l'Aude, tous les huit en grand costume officiel.

On lit dans le Journal du Tarn :

Par une erreur que nous ne nous expliquons pas, un grand nombre de journaux, le Moniteur lui-même, en donnant la liste des villes sièges des concours régionaux en 1866, désignent, au lieu d'Albi, Montauban comme centre du concours pour la circonscription qui comprend l'Aveyron, le Cantal, la Corrèze, la Creuze, le Lot, le Puy-de-Dôme et le Tarn. Nous devons protester contre cette erreur, alors surtout que Montauban n'est même pas compris dans la région.

Vous voulez être riche ? Il vous fâche d'avoir travaillé si longtemps sans faire fortune ? Vous pensez que votre tour est venu ?

M. Morlot ne répondait pas. Il avait les yeux fichés en terre. Il se demandait s'il ne faisait pas un mauvais rêve, et il cherchait à démêler ce qu'il y avait de réel dans cette histoire de mains liées, cet interrogatoire, et les questions de cet inconnu qui lisait à livre ouvert dans sa conscience.

— Entend-il des voix ? demanda M. Auvray.

Le pauvre homme sentit ses cheveux se dresser sur sa tête. Il se souvint de cette voix acharnée qui lui parlait à l'oreille, et il répondit machinalement : « Quelquefois. »

— Ah ! il est halluciné.  
— Mais non ! je ne suis pas malade ! Laissez-moi sortir ! Je perdrais la tête ici. Demandez à tous mes amis, ils vous diront que j'ai tout mon bon sens. Tâchez-moi le pouls, vous verrez que je n'ai pas la fièvre.

— Pauvre oncle ! dit François, il ne s'est pas que la folie est un délire sans fièvre.

— Monsieur, ajouta le docteur, si nous pouvions donner la fièvre à nos malades, nous les guéririons tous.

M. Morlot se jeta sur son fauteuil. Son neveu continuait à arpenter le cabinet du docteur.

— Chez monsieur...  
— La suite au prochain numéro.

La reproduction est interdite.

Chronique locale.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Moniteur du 31 janvier.

Rapport à l'Empereur sur la comptabilité des communes et des établissements de bienfaisance. Décret y annexé.

M. le Préfet du Lot, qui s'était rendu dimanche à Toulouse, pour assister aux obsèques de M. le baron Ch. de La Guéronnière, Préfet de la Haute-Garonne, est rentré hier à Cahors.

Le bal d'hier, à la Préfecture, a été des plus brillants. De nombreux invités se pressaient dans les salons dont M. le Préfet et M<sup>me</sup> de Pebeyre faisaient les honneurs, avec l'affabilité qu'on leur connaît.

Les danses interrompues vers 2 heures par un ambigu, se sont prolongées jusqu'à 5 heures.

Ont été nommés :  
Suppléants du juge de paix du canton nord de Cahors, M. Calmels, licencié en droit.  
De Limogne, M. Couderc, notaire, maire de Cenevières.

La chasse sera close dans toute l'étendue du département du Lot le 13 février 1866.

M. le Ministre de l'Instruction publique vient d'adresser aux Préfets la circulaire suivante :  
« Monsieur le Préfet, la distribution des récompenses aux Sociétés savantes, à la suite du Concours de 1865, aura lieu à la Sorbonne, le 7 avril 1866, à midi. La réunion générale sera précédée de trois jours de lectures publiques, les mercredi 4, jeudi 5 et vendredi 6 avril.  
Comme les années précédentes, le Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes tiendra à cette occasion des séances extraordinaires dans lesquelles les savants des départements seront admis à donner lecture des mémoires qu'ils auront spécialement préparés pour la circonstance. Les inscriptions pour les lectures et l'envoi des mémoires qui en feront l'objet devront avoir lieu au plus tard le 15 mars 1866. Pour régler encore avec plus de précision que par le passé l'ordre des lectures, et après avoir consulté le comité des travaux historiques, j'ai décidé qu'aucun mémoire ne sera admis désormais pour les lectures de la Sorbonne, s'il n'a été préalablement lu devant une Société savante du département, et jugé digne par cette Société de m'être proposé pour la lecture publique.  
Je vous serais très-obligé, Monsieur le Préfet, de vouloir bien donner à ces dispositions la publicité des journaux de votre département.  
Recevez, etc.  
Le Ministre de l'Instruction publique,  
Signé : V. DURUY. »

CONFÉRENCES

LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES DE CAHORS

Vendredi prochain, 2 février, dans la grande salle de la Mairie, à 8 heures précises, M. Duportal, ingénieur des ponts et chaussées, parlera de la Géologie en général, et fera connaître les principaux résultats des recherches des savants sur les grandes périodes qui ont précédé l'époque actuelle.

On nous écrit de Montcuq :  
Le 25 janvier dernier, le beau temps avait attiré beaucoup de monde à la foire de Montcuq. Les propriétaires avaient conduit mille bœufs, vaches, taureaux ou veaux. Les bœufs d'attelage de 400 à 700 fr. se sont vendus avec beaucoup plus d'activité qu'à la précédente foire. Les beaux attelages de 8 à 900 fr. étaient sans acheteurs. Les petits attelages de 360 à 400 fr. se sont vendus très facilement. — Le prix des moutons de garde avaient enchéri, et ces espèces de moutons à 15 ou 18 fr. pièce sont fort recherchés. — Les cochons gras avaient pris un peu plus de faveur. Le marché aux petits cochons de garde était mal approvisionné. — Le prix des œufs avait bien diminué de 75 c. la douzaine, ils étaient descendus à 45 c. — Le prix du blé avait augmenté de quelques centimes. Le millet maintient le même prix, 10 fr. l'hect. — La barrique de vin récolté dans les environs de Montcuq, se vend sans bois de 22 à 24 fr.

Une enquête sur la situation générale de l'agriculture en France, serait excessivement nécessaire, et nous avons appris par votre journal, avec une vive satisfaction qu'elle allait avoir lieu. L'argent devient très-rare, la main d'œuvre augmente tous les jours, la plupart des jeunes gens de la campagne qui ont reçu quelque éducation, abandonnent l'agriculture pour chercher mieux ailleurs. Les récoltes fourragères se présentent mal. La paille de blé est rare, on la vend de 3-75 à 4 fr. les 50 kilos. — On avait conduit à la foire de Montcuq, plusieurs chiens de chasse, il s'est fait même quelques ventes de la race canine. — Le prix de la volaille était à peu près le même que précédemment. — La truffe se vendait de 4 à 5 fr. le kilo, suivant qualité.

On nous écrit de Lacapelle-Marival :  
Dans la soirée du 28 janvier, vers les quatre heures, M. le Commissaire de police de Lacapelle était averti qu'un meurtre venait d'être commis dans une auberge du village de Molières. Une dispute s'étant élevée entre les nommés Riol, âgé de 45 ans, et L..., P..., âgé de 28 ans. Ce dernier aurait dit à son adversaire : « Approches-toi, c..., si tu l'oses. » Le malheureux Riol s'étant approché, aurait reçu un coup de couteau dans le bas-ventre qui aurait occasionné sa mort le lendemain. Le coupable a été aussitôt arrêté.

On nous écrit de St-Céré :  
La foire de Loubressac a donné lieu à un chiffre d'affaires assez considérable, environ 120,000 fr.  
Riche en bestiaux de toute espèce, les transactions se sont surtout effectuées sur les bœufs d'attelage, livrés à 650 et 750 francs la paire. — Les porcs de 42 à 45 fr. les 50 kil. — Les brebis et moutons se sont bien vendus aux mêmes prix qu'à la précédente foire.

On nous écrit de Limogne :  
Le nommé Pégoué, revenant de la foire de Beauregard, le 28 janvier, fut assailli sur la route par deux individus qui lui demandèrent à brûle pourpoint, la bourse ou la vie. Sans se laisser intimider, Pégoué, doué d'ailleurs d'une force peu commune, se mit sur la défensive ; d'un coup de couteau, il blessa l'un des malfaiteurs, tandis qu'avec son bâton il assomma l'autre. Devant cette résistance inattendue, les voleurs se virent obligés, malgré leurs blessures, de prendre la fuite. La police du canton s'est mise aussitôt à la recherche de ces audacieux agresseurs.

On nous écrit de Puybrun :  
La foire Puybrun, tenue le 27 janvier, avait attiré peu d'acheteurs.  
Parmi le bétail amené on comptait :  
Bœufs gras ; — 30 à 40 paires vendus à 30 et 35 fr., les 50 kilos poids vif.  
Bœufs d'attelage ; — de 5 à 6 ans, vendus à 550 et 650 fr., la paire.  
Bœufs d'attelage — de 2 à 3 ans, vendus à 250 et 250 fr., la paire.  
Cochons gras ; — 35 à 40 fr., les 50 kilos poids vif.  
Cochons nourains ; — de 2 à 3 mois, de 12 à 15 fr., la pièce.  
Cochons nourains — de 3 à 6 mois, de 25 à 35 fr.  
Moutons gras ; — 30 à 35 fr., les 50 kilos, Moutons d'élevage ; — de 1 an, de 20 à 25 fr., pièce.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

Les rôles des contributions directes pour l'année 1866 ont été remis entre les mains de MM. les percepteurs chargés d'en opérer le recouvrement. Les réclamations, soit en décharge, soit en dégrèvement, auxquelles certaines côtes pourraient donner lieu, devront être adressées par les réclamants, dans un délai de trois mois, à dater du 14 janvier, à M. le Préfet ou à MM. les Sous-préfets, pour être transmises à M. le Préfet. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera admise. On sait que toute demande devra être accompagnée de l'avertissement ou d'un extrait du rôle et de la quittance des termes échus, et dressé sur papier timbré, s'il s'agit d'une côte supérieure à 30 francs.

Conformément aux intentions de l'Empereur, l'enquête agricole sera prochainement ouverte à Paris et dans les départements. Il y aura un Comité central chargé au ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics de dresser le questionnaire, d'indiquer la marche de l'information et de recueillir pour les condenser les avis des propriétaires et cultivateurs. Si l'on y apporte la vigilance nécessaire, cet important travail, malgré sa complexité et son étendue, peut être terminé en deux ou trois mois.

Il n'est pas exact, comme le bruit en a couru, que les bureaux télégraphiques établis dans les chefs-lieux de canton doivent être confiés, par mesure générale, aux agents des postes. Ces bureaux ont été, jusqu'à ce jour, réservés aux secrétaires de mairie, et il n'est pas question de retirer à ces derniers un service qu'ils remplissent partout d'une manière très-satisfaisante et dont ils sont mieux que tout autre agent, en mesure de se charger. Ce n'est qu'exceptionnellement, et lorsque les secrétaires de mairie ne peuvent pas prêter leurs concours à la télégraphie, que les agents des postes sont appelés à y suppléer.

Voici une décision qui n'est pas, croyons-nous, sans quelque intérêt pour nos chasseurs au miroir.  
Le miroir destiné à favoriser la chasse de

l'allouette doit-il être assimilé aux engins prohibés par la loi ?  
Les préfets ont-ils qualité pour réglementer soit la chasse à tir, soit la chasse à courre, à l'aide d'auxiliaires qui ne rentrent pas dans la catégorie des engins prohibés ?  
Le tribunal de Lons-le-Saunier, et après lui la cour impériale de Besançon, se sont prononcés pour la négative.

GELÉES TARDIVES.

On lit dans la Gazette des Campagnes :  
« La température printanière, qui continue de nous gratifier de ses tièdes haleines, inspire partout de légitimes inquiétudes aux cultivateurs et surtout aux possesseurs d'arbres fruitiers. Dans beaucoup de jardins, la sève commence de se mettre en mouvement et à gonfler les bourgeons comme si nous étions au 15 mars.  
« Cette nouvelle anticipation du printemps fait justement redouter de tristes conséquences. Déjà à la fin de septembre dernier, nous avions vu en parcourant la magnifique vallée du Lot, tous les pruniers d'ente, l'une des richesses du pays, couverts de fleurs comme au mois de mars. C'était la récolte de 1866 qui disparaissait d'avance. Il est bien désirable que l'hiver nous délivre de ces perfides douceurs printanières et déploie sur notre sol ses rigueurs réparatrices.  
« Les blés et les autres céréales d'automne sont en assez bon état. Les colzas et les plantes fourragères semées en août et septembre ont un peu souffert des sécheresses de cette saison ; néanmoins, à part le danger que courent les arbres fruitiers dont la sève est mise trop tôt en mouvement, les récoltes en terre sont dans une situation satisfaisante. Le midi, pourtant, se plaint de manquer d'eau.

Obligations du Crédit Foncier.

On peut souscrire dans toutes les Recettes des finances et chez tous les Correspondants de la Société :  
1° Des obligations foncières et communales de 500 fr. 5 % remboursables en 50 ans par voie de tirage au sort.  
2° Des obligations communales à 10 ans de échéance, rapportant 5 %.

A VENDRE

le Café de la Comédie

avec tout le mobilier qui le compose.  
S'adresser pour les renseignements à M. Lugol qui en est le propriétaire.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

- Naissances.
- 27 janvier Henras (Eugénie-Mathilde), boul. Sud.
  - 29 — Annes (Sana), rue Clément-Marot.
  - 29 — Auricoste (Jean), Cabessut.
  - 30 — Barens (Noëmi), St-Georges.
- Mariages.
- 27 janvier Annes (Baptiste), cultivateur, et Mellard (Marceline), domestique.
  - 30 — Raynal (Baptiste), propriétaire, et Ayot (Marie), sans prof.
  - 30 — Roudès (Jacques), tisserand, et Cubaynes (Magdeleine), sans prof.
  - 31 — Paret (Antoine), gendarme, et Couderc (Catherine), sans prof.
- Décès.
- 27 janvier Fournier (Jean-Pierre), fusilier au 83<sup>e</sup>, 22 ans, (hospice).
  - 27 — Alexandre (B.), 17 mois, rue Mascoutou.
  - 29 — Pradal (Louis), ex-boulangier 77 ans, Labarre.
  - 29 — Cubaynes (Marie), 59 ans, rue Malique.
  - 29 — Baudel (Mathilde), 21 ans, à Merle.
  - 29 — Catusse (Françoise), 66 ans, à Begous.
  - 50 — Lapergue (Françoise), domestique, 74 ans, à St-Henri.
  - 30 — Delbos (Louise-Adélaïde), 66 ans, rue St-James.

CAISSE D'ÉPARGNE DE CAHORS.

Séance du 28 janvier 1866.  
14 versements dont 3 nouveaux 1,946f »  
4 remboursements dont 2 pour solde 486 25  
Pour la chronique locale : A. LAYTOU.

Bulletin Agricole

Pour le moment, on s'occupe plus de l'étable que du grenier et du bétail que des céréales. Dans chaque contrée, il se tient des foires spéciales pour le choix des bœufs gras. Le bourg a le sien comme la ville, et souvent il ne le cède ni en force ni en beauté. La boucherie, du reste, n'achète pas seulement en vue des fêtes du carnaval ; elle se pourvoit de sujets de choix, qu'il faudrait plus tard aller guérir laborieusement et payer plus cher dans les domaines.

Une observation générale, c'est que les bêtes amenées à la vente sont supérieures à celles des années précédentes. Le propriétaire, le fermier s'adonnent enfin à l'élevage ; ils comprennent la grande ressource qu'y trouvent les exploitations. D'abord, de l'argent, puis du

fumier, qui est aussi de l'argent. Vespasien avait deviné la question des engrais, depuis lui trop négligée.

Les agriculteurs font bien d'avoir la ressource des marchés au bétail, car rarement la vente du grain a été plus difficile. La velléité de réaction qui s'est manifestée à la fin de décembre et au début de janvier, a été de courte durée. Aussitôt qu'on a vu le blé monter de 50 centimes, les apports ont été si abondants, l'offre si active, qu'on est retombé vite aux prix de l'arrière-saison. Il faut constater le chiffre de 16-25 à 16-75, selon qualité, comme moyenné actuelle des mercuriales. A Paris, la tête des farines ne dépasse plus 51-50 (les 157 kilos), quant aux grains, affaires bornées aux besoins urgents de la meunerie, qui a bien ses raisons pour ne pas accumuler la marchandise.

Au dehors, la situation diffère un peu, à l'avantage de la culture et du commerce, avec le marché français. En Angleterre les prix sont fermés, ainsi qu'en Belgique. L'Allemagne cesse aussi de rétrograder. Toutefois, les prix ne sont pas assez remontés dans ces divers pays, pour décider des exportations où le profit serait plus qu'absorbé par les frais de transport, de commission, d'emmagasinage. La douceur de l'hiver fait pressentir le rétablissement prématuré de la navigation dans l'Euxin et la Baltique ; le Danube est déjà libre des glaces qui mettent ordinairement, jusqu'au mois de mars, ses navires sous clé.

Bientôt également reprendront les envois de vins et spiritueux chez nos voisins d'outre-Manche et d'outre-Escaut. Cette perspective, et la qualité du vin de 1865, maintiennent les cours dans de bons prix, qui s'élèveront plutôt qu'ils ne s'abaisseront d'ici à la floraison de la vigne. Bercy et l'entrepôt se dégarnissent un peu ; mais les chemins de fer sont là pour remplir, en quelques vingt-quatre heures, les lacunes. Stagnation sur les alcools et sur les eaux-de-vie.

Le marché aux huiles ne sort pas de sa langueur. On cote les colzas en tonnes de 133-50 à 134-50 (les 100 kil.), et le livrable est en écart sur le disponible.

Rien à l'égard des sucres.  
Nous revenons sur la question du bétail pour mentionner la médiocre tenue du marché parisien. — Lundi, à Sceaux (2,094 bœufs, 14,152 moutons), les cours ont faibli pour toutes les espèces. Cependant à cause de l'épizootie, il y avait des acheteurs anglais et belges. On en remarquait de même jeudi, à Poissy, où il y avait 2,400 bœufs et 13,346 moutons. Les transactions n'ont pas moins incliné à la baisse. — 4,150 porcs, ont été amenés à La Chapelle ; ils ont eu quelque peine à s'écouler, au prix moyen de 1-20 (le kil.).

Les fourrages ont encore monté depuis huit jours. A la barrière d'enfer, des transactions importantes se règlent couramment dans les 64 à 65 fr. (les 500 kilos) pour les foin et les luzernes de bonne provenance. Dans les départements, la moyenne est de 12 fr. (le quintal). C'est un prix trop élevé sous tous les rapports. Il exite le détenteur à vendre, même au détriment de son bétail ; quand à l'éleveur, cette cherté l'oblige à dépeupler son étable. Nous paierons dans quelques mois cette double nécessité.

Dans les contrées forestières, on apprend avec plaisir que le gouvernement est décidé à aliéner tous les ans pour six millions de bois domaniaux. Exploitants et particuliers y trouveront bénéfice.

Causerie Parisienne.

Paris, le 24 janvier 1866.  
Pendant que Thérèse ravit les populations parisiennes avec sa Femme à barbe, un certain M. A... grimpe à l'échelle de l'immortalité à Toulouse. Il aurait, pour arriver rapidement à la plate-forme de la gloire, employé un moyen qui ne me paraît pas dénué d'originalité : Après avoir privé une femme de sa tête, découpé ses membres et le reste du corps, et enfermé tout cela dans une toile d'emballage, il l'aurait jetée à l'eau. On a trouvé ce singulier colis : tout y était, les mains, les pieds, les bras, les jambes et le tronc, il n'y manquait que la tête. Où est la tête ? That is the question ? On la cherche encore. L'alternative est horrible. Quant au prévenu, il se garde bien, d'indiquer ce qu'il en a pu faire. Si on retrouvait cette tête introuvable, le meurtrier ne serait plus qu'un vulgaire assassin, tandis que la tête restant à l'état de rébus, il s'appellerait le meurtrier de la femme sans tête, et certes voilà un beau titre de mélodrame et de cause célèbre. Du reste, l'année 1866 se présente assez bien : Poncet est encore une personnalité sanglante dont on parlera longtemps encore à la veillée. — C'est le lion assassin, et non le Lion amoureux que M. Ponsard vient de faire représenter à la Comédie française. Un drame Cornélien, crie-t-on à tue-tête, des vers Cornéliens ; tout y est cornélien, c'est fatigant.

M. Ponsard a mis la main sur un succès : quoi d'étonnant, puisqu'il secoue de toutes ses forces les deux plus énergiques sentiments de l'homme, l'amour et la liberté.  
Les tirades sont nombreuses : la meilleure et la plus forte, est celle que débite le conventionnel Humbert dans le salon de M<sup>me</sup> Tallien. Les vers sont ronflants

et sonores, les sentiments boursoufflés et vantards. l'action n'a rien que de très-suivi, de très-tranquille. On ne se sent nullement transporté; les hommes de quatre, vingt-douze, ne sont plus des géants, M. Ponsard en fait des brayaches. A côté d'idées généreuses exprimées en d'assez beaux vers on trouve ce passage dans la scène où le jacobin Aristide présente sa femme Céris à Humbert et veut lui prouver combien il a tort d'imaginer une ci-devant. Voici ce passage: Aristide. Elle était sur la brèche au quatorze juillet. Un sabre à la ceinture, au poing un pistolet. Elle a représenté, du haut d'un char agreste La déesse Raison au manteau bleu céleste. Humbert. En vérité. Aristide. J'ai mis la main droite en sa main. Et c'est ainsi qu'hier fut conduit notre hymen. La nature est nos yeux. Le ciel fut notre temple. C'est fort bien fait. Humbert. Eh bien! profitez de l'exemple. Va moi dans les faubourgs prendre une bonne enfant Comme elle, et plante là toutes les ci-devant.

N'est-ce pas que c'est joli! Le char agreste et la déesse Raison en manteau bleu céleste! Et les interruptions d'Humbert le lion amoureux? En vérité! C'est fort bien fait! Et les trois derniers vers, Voilà de la poésie classique! Corneille, pardonnez, mais mon avis bien sincère est que tu ne vas pas à la cheville de M. Ponsard. J'abandonne le Lion amoureux dont le succès, je crois, ne durera pas très-longtemps; le premier moment d'enthousiasme passé, on abandonnera la Comédie française pour le Cirque Napoléon et on se délectera aux émotions que procurent les lions du dompteur Batty. Deux énormes lions et trois lionnes sont enfermés dans une cage où le dompteur entre, habillé d'un simple maillot, une cravache à la main droite, un révolver à la main gauche. Il fouaille ses 5 bêtes fauves à grands coups de houssine et leur tire des coups de pistolet; les lions rugissent et bondissent dans leur cage; le dompteur se fait placer sur les épaules les deux pattes de devant du plus gros et enfonce la tête dans sa gueule. L'autre jour le lion a serré un peu et Batty a retiré sa tête toute ruisselante de sang. Il s'est contenté de demander un linge pour s'essuyer, ne voulant pas, disait-il, que ses lions voient rouge, puis il a continué ses exercices, frappant plus fort qu'à

l'ordinaire. L'émotion a été grande et les évanouissements nombreux, aussi a-t-on applaudi comme jamais. Avant-hier soir, autre incident: une femme a mis bas trois lionceaux, qu'on a eu toutes les peines du monde à soustraire aux dents des lions devenus furieux. Batty est le roi des dompteurs; petit plutôt que grand, brun, bien découplé, il semble de fer et possède un calme prodigieux. Il est à cent mille piques au-dessus de Crockett, lui et ses lions qui sont des animaux magnifiques, à la crinière longue et dorée, à la voix puissante comme Thimothée Trim, le confédéré de la salle Valentino. Les théâtres vont bien; succès aux Français, avec le Lion amoureux. Succès au Cirque avec Batty. Succès au Gymnase avec Héloïse Parquet, ce drame d'un anonyme qu'on dit être de M. Miraut doublé d'Alexandre Dumas fils. Prochain succès à l'Odéon, avec le Baron d'Estrigaud la nouvelle comédie d'Emile Augier que celui-ci enlève à la Comédie Française, le succès du Lion amoureux, devant trop retarder la représentation de sa pièce. L'Opéra, lui, après son four du Roi d'Yvetot en cultive un autre avec le Dieu et la Bayadère. Quand nous serons à trois, nous ferons une croix. Victor Hugo a livré les Travailleurs de la Mer; c'est bien le quinze février qu'ils paraissent. Cet ouvrage est divisé en trois parties contenant quinze livres.

1<sup>re</sup> Partie. — Le sieur Clubin.... 7 livres. 3<sup>e</sup> id. Gilliat le Malin.... 4 livres. 3<sup>e</sup> id. Déruchette..... 4 livres. Gustave Flaubert nous promet, pour février aussi, une sœur à M<sup>me</sup> Bovary et Ernest Renan a terminé sa vie des Apôtres. Le carnaval est dans toute sa force. M<sup>lle</sup> Colombine, M<sup>lle</sup> Keller, M<sup>lle</sup> Cora Pearl rivalisent de bals ravissants, très-courus et très-goutés: le bal des artistes dramatiques est pour le 5 février. Voilà du pain pour une prochaine causerie, celle d'aujourd'hui n'ayant pas une seule miette à mettre sous la dent, à cause de l'ouverture des Chambres et du discours impérial qui prime l'attention universelle. Paul Huc.

Etude de M<sup>e</sup> DUSSEY, avoué, à Figeac. Vente de biens de mineurs. Le 18 février 1866, par devant M<sup>e</sup> Dufour, notaire à Marcihaac, aura lieu la vente, à la requête de Marguerite Pons, et sur la mise à prix de 1500 fr. d'immeubles consistant en Maison, Grange, Pâtus, Jardin, le tout situé à St-Sulpice. (Extrait du Memorial no 100.) Pour tous les articles et extraits non signés: A. LAYTOU.

Bulletin commercial du mois de Janvier 1866.

Table with multiple columns: PRIX OFFICIEL MOYEN DES GRAINS DANS LE DEPARTEMENT DU LOT (BLE, METEIL, SEIGLE, ORGE, SARRASIN, MAIS, AVOINE, POIS, LENTILLES, HARICOTS); MARCHÉS AUX BESTIAUX DE CAHORS (Bœufs, Veaux, Moutons, Porcs); MARCHÉS DU RAYON (HAUSSE, BAISSSE, MARMANDE); COMESTIBLES (PAIN, VIANDE, POMMES, CHATAIGNES, FOURRAGES); COMBUSTIBLES (BOIS, CHARBON); VINS DE 1864.

ANDRAL, SUCCESSEUR DE JULIEN BLANC VOITURES A VOLONTÉ

AVIS

J'ai l'honneur de prévenir le public, que venant de faire l'acquisition des voitures et chevaux du Sieur Julien Blanc affectés au service à volonté, on trouvera chez moi, Poste aux Chevaux, toute la célérité et le confortable nécessaires pour tout espèce de service et à des prix très modérés.

CALENDRIER DU LOT POUR L'ANNÉE 1866 EN VENTE A CAHORS

Chez MM. J.-U. Calmette, D. Crayssac, Bourion, Bourges et Godinaud.

D'ÉPUISEMENT PRÉMATURÉ A L'USAGE DES GENS DU MONDE. Cet ouvrage, qui contient les causes, les symptômes, les complications, la marche et le traitement de cette insidieuse maladie est précédé de considérations générales sur l'éducation de la jeunesse, sur la génération dans l'espèce humaine et sur le problème de la population avec des observations de guérison. Par le Dr JOZAN, prof. spécial de pathologie uro-génitale, rue de Rivoli, 482. 4<sup>e</sup> édit. 1 vol. de 626 pag. prix 5 fr., poste, 6 fr. sous double enveloppe, chez l'auteur, RIMASSON, lib. 26, de l'Ange, Comédie, et des préc. lib. de Paris, des départ. et de l'étranger. Du même auteur: Traité pratique des MALADIES DES VOIES URINAIRES. Chez l'homme et chez la femme et de ceux des infirmes qui s'y rattachent, à l'usage des gens du monde. 40<sup>e</sup> édit. 1 vol. de 900 pag. enrichi de 314 FIGURES ANATOMIQUES. Maladies contagieuses, fièvre érysipéleuse, Catarrhe de vessie, écoulements, Syphilis, Foréole, Maladie, suite d'écoulements, Mycose, Maladie des femmes. Traitements. Hygiène. Préservatifs. Prix: 5 fr. par la poste, 6 fr. double enveloppe. Les maladies peuvent se traiter eux-mêmes, et être préparées, remédies, tout pharmaciens. — Traitements, consultations de midi à 2 heures, et par correspondance. (A. Franchis.)



MACHINES A COUDRE UNIVERSELLES Système Américain de WILLCOX et GIBBS, BREVETÉES (s. g. d. g.). TRAVAIL SANS LE MOINDRE BRUIT ET SANS FATIGUE. M. C. GRITZNER et C<sup>o</sup>, 82, boulevard de Sébastopol, Paris. La seule Machine universelle servant indistinctement AUX FAMILLES et à toutes les INDUSTRIES, Couturiers, Tailleurs, Lingères, Chapeliers, Tapissiers, Gants, Parapluies, Ombrelles, Bonneterie, etc., etc. La même Machine cousant sur la mousseline la plus fine comme sur le drap et le cuir, est la meilleure munie de toutes les Machines sérieuses. GARANTIE 2 ANS. — Prix: 250 fr., avec 6 guides, 6 aiguilles, 4 burette et 1 clé pour poser les aiguilles. Dépôt à Paris, boulevard de Sébastopol, 82.

LE TEMPS Six mois 52 fr. Trois mois 16 fr. JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE Rédacteur en chef: A. NEEFTZER Bureaux, 40, rue du Faubourg-Montmartre, à Paris.

CONFECTION DE PARIS HABILLEMENTS TOUS FAITS ET SUR MESURE MAISON GRELL

A Cahors, sur les Boulevards, Maison Courrou, à l'angle de la rue Fénélon. Allez visiter cette maison, si vous voulez acheter des vêtements distingués, élégants, en étoffes excellentes, confectionnés avec grâce et solidité, et à des prix d'un bon marché exceptionnel.

TABLEAU DES DISTANCES De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'Arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811. PRIX: 1 FRANC. Chez M. Laytou, rue de la Mairie, à Cahors. Le propriétaire-gérant A. LAYTOU.